

# Flux mensuels

## Le marché des ETF poursuit sa dynamique au deuxième trimestre



### En résumé

- La collecte totale en ETF UCITS a atteint 113,6 Mds€ sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, soit une progression de 7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre, portée par les ETF actions (83,9 Mds€).
- Sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, les investisseurs ont privilégié les actions américaines, avec une collecte nette de 26 Mds€ contre 8,2 Mds€ au 1<sup>er</sup> trimestre.
- Les investisseurs ont conservé leur intérêt pour la dette souveraine, avec une collecte nette de 11,5 Mds€, incluant des ajustements en matière de sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des divergences entre zones géographiques.

### Marché ETF UCITS

### Actions

### Obligations

### ESG

La collecte nette en ETF domiciliés en Europe (UCITS) s'est élevée à 113,6 Mds€ au second trimestre, soit une hausse de 80% par rapport à la même période en 2025.

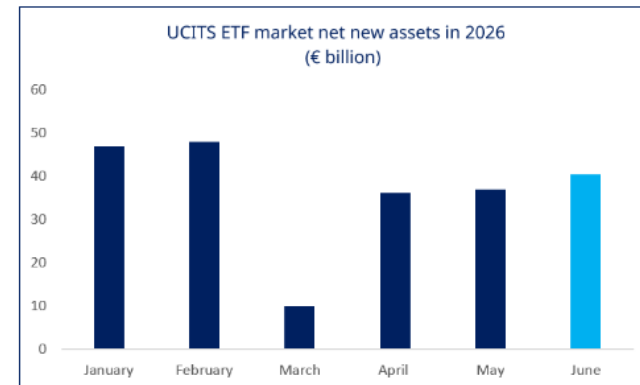
La collecte du deuxième trimestre dépasse les 105,8 Mds€ enregistrés au premier trimestre, alors que la reprise du marché se poursuit après l'épisode de volatilité et de fortes baisses des marchés observées en mars suite au déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

La fin du trimestre s'est inscrite dans une dynamique soutenue, portée par une collecte nette de 40,5 Mds€ en juin, supérieure aux niveaux observés en avril (36,2 Mds€) et en mai (36,9 Mds€).

Ces trois derniers mois ont été caractérisés par une nette rotation au sein des classes d'actifs. Sur les actions, par exemple, la collecte en actions américaines a nettement progressé de 8,2 Mds€ au premier trimestre à 26 Mds€ au second.

Concernant les marchés obligataires, les investisseurs ont privilégié les obligations souveraines, avec une collecte de 11,5 Mds€ au cours du trimestre. Néanmoins, les flux vers le crédit Investment Grade (IG) se sont nettement renforcés d'un trimestre à l'autre, passant de 1,8 Mds€ au premier trimestre à 6,9 Mds€ au deuxième trimestre.

Cette dynamique s'observe également d'un mois sur l'autre au cours du trimestre, juin ayant enregistré 12,4 Mds€ de souscriptions nettes en actions américaines et 2,4 Mds€ en crédit IG.



Source : Amundi, Bloomberg. Données à fin juin 2026, couvrant le marché des ETF UCITS.

# Flux mensuels

## Le marché des ETF poursuit sa dynamique au deuxième trimestre



### En résumé

- La collecte totale en ETF UCITS a atteint 113,6 Mds€ sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, soit une progression de 7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre, portée par les ETF actions (83,9 Mds€).
- Sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, les investisseurs ont privilégié les actions américaines, avec une collecte nette de 26 Mds€ contre 8,2 Mds€ au 1<sup>er</sup> trimestre.
- Les investisseurs ont conservé leur intérêt pour la dette souveraine, avec une collecte nette de 11,5 Mds€, incluant des ajustements en matière de sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des divergences entre zones géographiques.

### Marché ETF UCITS

### Actions

### Obligations

### ESG

Les investissements en actions ont concentré environ trois quarts de la collecte totale réalisée au deuxième trimestre, atteignant 83,9 Mds€. Un niveau globalement stable par rapport au premier trimestre et nettement supérieur au montant de 45,1 Mds€ enregistré au deuxième trimestre 2025.

A nouveau, le marché des actions internationales (« All Country ») a enregistré la collecte la plus importante à 34,3 Mds€, suivies par les actions américaines. Les actions des marchés émergents (EM) ont continué d'attirer les investisseurs, mais à un rythme néanmoins plus modéré, avec 5,6 Mds€ de collecte au deuxième trimestre. En revanche, les actions européennes ont enregistré une décollecte nette, marquant un revirement par rapport aux 21,2 Mds€ de souscriptions enregistrées au premier trimestre.

Alors que la collecte en actions émergentes a baissé d'un trimestre sur l'autre, les investisseurs ont adopté une approche plus granulaire au sein de cette classe d'actifs, répartissant leurs investissements entre des allocations globales, par pays ou sectorielles.

Le trimestre écoulé a cristallisé un changement significatif des préférences des investisseurs par rapport au premier trimestre. Alors que l'Europe a été la zone géographique la plus plébiscitée au cours

du premier trimestre, le rebond observé depuis avril a principalement été porté par la performance des actions américaines, en particulier des grandes capitalisations, dans un contexte de relatif apaisement de la crise au Moyen-Orient et de solides résultats d'entreprises.

Au deuxième trimestre, les choix d'allocation sectorielle ont mis en lumière un net regain d'intérêt pour les technologies de l'information (5,5 Mds€) et pour les valeurs industrielles (2,7 Mds€), tandis que les secteurs plus défensifs comme les services aux collectivités (« utilities ») et la santé ont enregistré une demande plus faible. Les investisseurs ont continué de privilégier les expositions thématiques sur la période, en particulier l'intelligence artificielle, incluant les semi-conducteurs qui ont collecté à hauteur de 2,7 Mds€.

Les dynamiques observées en juin reflètent celle du trimestre. En juin, les actions américaines ont dominé la tendance, enregistrant 12,4 Mds€ de collecte nette alors que les actions européennes ont accusé une décollecte. Les technologies de l'information ont été le secteur le plus demandé au cours du mois avec une collecte nette de 1,7 Mds€ alors que les investisseurs allouaient 1,1 Mds€ au secteur des semi-conducteurs.

# Flux mensuels

## Le marché des ETF poursuit sa dynamique au deuxième trimestre



### En résumé

- La collecte totale en ETF UCITS a atteint 113,6 Mds€ sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, soit une progression de 7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre, portée par les ETF actions (83,9 Mds€).
- Sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, les investisseurs ont privilégié les actions américaines, avec une collecte nette de 26 Mds€ contre 8,2 Mds€ au 1<sup>er</sup> trimestre.
- Les investisseurs ont conservé leur intérêt pour la dette souveraine, avec une collecte nette de 11,5 Mds€, incluant des ajustements en matière de sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des divergences entre zones géographiques.

### Marché ETF UCITS

### Actions

### Obligations

### ESG

Ce trimestre a été particulièrement favorable aux obligations, avec une collecte nette en hausse à 29,5 Mds€, contre 19,5 Mds€ au premier trimestre 2026 et 18,3 Mds€ au deuxième trimestre 2025.

Le rebond a été soutenu par des achats opportunistes après la baisse significative des marchés intervenue en mars, en particulier pour les obligations d'Etat. La collecte en crédit IG a presque quadruplé au deuxième trimestre par rapport au premier, traduisant une préférence pour les stratégies de portage (« carry ») offrant une sécurité relative.

Sur le marché des obligations d'état européennes, les investisseurs ont privilégié les obligations de toutes maturités (+3,2 Mds€). A l'inverse, les obligations à très court terme ont décollecté au deuxième trimestre, après avoir enregistré 935 M€ de collecte nette au premier trimestre.

Les obligations d'état américaines ont suivi une autre trajectoire, marquée par la préférence des investisseurs pour une sensibilité aux taux très faible, en témoigne la collecte nette de 1,9 Mds€ sur ce segment alors que les marchés sont restés prudents face aux inquiétudes concernant la trajectoire suivie par l'inflation américaine

et la politique de la Réserve Fédérale américaine.

L'évolution mensuelle des marchés obligataires a été similaire à celle observée tout au long du trimestre. Les obligations d'Etat européennes de toutes maturités ont été privilégiées, enregistrant une collecte nette de 656 M€, tandis que les expositions sur les obligations de très courtes maturités ont enregistré une décollecte de 321 M€. Cette tendance a été comparable sur le marché des obligations d'entreprise européennes, avec une collecte nette de 1,5 Mds€ sur les obligations de toutes maturités tandis que celles de très courtes maturités ont décollecté.

Au sein des obligations d'Etat américaines, l'intérêt s'est davantage porté sur les obligations de très courtes maturités qui ont enregistré une collecte nette de 632 M€. Sur le marché des obligations d'entreprises américaines, les obligations de courtes et très courtes maturités ont été de leur côté favorisées, collectant respectivement à hauteur de 380 M€ et 315 M€.

# Flux mensuels

## Le marché des ETF poursuit sa dynamique au deuxième trimestre



### En résumé

- La collecte totale en ETF UCITS a atteint 113,6 Mds€ sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, soit une progression de 7% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre, portée par les ETF actions (83,9 Mds€).
- Sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, les investisseurs ont privilégié les actions américaines, avec une collecte nette de 26 Mds€ contre 8,2 Mds€ au 1<sup>er</sup> trimestre.
- Les investisseurs ont conservé leur intérêt pour la dette souveraine, avec une collecte nette de 11,5 Mds€, incluant des ajustements en matière de sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des divergences entre zones géographiques.

#### Marché ETF UCITS

#### Actions

#### Obligations

#### ESG

Dans le cadre des investissements liés à l'ESG, la collecte nette a atteint un niveau record en 2026 : les flux nets sur les ETF UCITS ESG ont dépassé les 21 Mds€ au premier comme au deuxième trimestre, portant le total cumulé depuis le début de l'année à près de 43 Mds€, soit un montant trois fois plus élevé qu'au premier semestre de l'an dernier.

Au deuxième trimestre 2026, les actions ont représenté près des deux tiers de la collecte nette, le dernier tiers provenant des marchés obligataires.

# LES RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le Document d'Informations Clés (DIC) et le prospectus du fonds, lesquels sont disponibles sur le site [www.amundiETF.com](http://www.amundiETF.com).

**RISQUE DE PERTE EN CAPITAL** – Les ETF sont des instruments de réplcation. Leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans les titres de l'indice sous-jacent. Les investisseurs sont entièrement exposés au risque de perte en capital, et ils peuvent ne pas récupérer le montant initialement investi.

**RISQUE LIE AU SOUS-JACENT** – Les titres de l'indice sous-jacent d'un ETF peut être complexes et volatils. Par exemple, les ETF exposés aux Marchés Emergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés Développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

**RISQUE DE RÉPLICATION** – Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et la réplcation opérationnelle du fonds.

**RISQUE DE CONTREPARTIE** – Les investisseurs sont exposés aux risques découlant de l'utilisation d'un swap de gré à gré (« Over-the-counter » OTC) ou du prêt de titres avec la (les) contrepartie(s) respective(s). Les contreparties sont des établissements de crédit dont les noms se trouvent sur le site du fonds [amundiETF.com](http://amundiETF.com). Conformément à la réglementation OPCVM, l'exposition à la contrepartie ne peut pas dépasser 10% des actifs totaux du fonds.

**RISQUE DE CHANGE** – Un ETF peut être exposé au risque de change s'il est libellé dans une devise différente de celle des titres de l'indice sous-jacent qu'il réplique. Les fluctuations des taux de change peuvent donc avoir un impact positif ou négatif sur les performances.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ** – Il existe un risque lié aux marchés auxquels l'ETF est exposé. Le prix et la valeur des investissements sont liés au risque de liquidité des titres composant l'indice sous-jacent. Les investissements peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus, sur le marché secondaire, la liquidité est fournie par des teneurs de marché opérant sur les bourses où les ETF sont cotés. En bourse, la liquidité peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'indice sous-jacent répliqué par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation de marché ou d'un événement exceptionnel(le).

**RISQUE DE VOLATILITÉ** – L'ETF est exposé aux variations de la volatilité des marchés principaux représentés dans l'indice sous-jacent. La valeur d'un ETF peut évoluer de manière rapide et imprévisible et peut connaître de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse.

**RISQUE DE CONCENTRATION** – Les ETF peuvent sélectionner une grande partie de leurs actifs au sein d'un émetteur, d'un secteur, d'actions ou d'obligations, d'une région ou d'un pays en particulier, pour leur portefeuille. Lorsque les règles de sélection sont étendues, le portefeuille peut être plus concentré et le risque réparti sur un faible nombre de titres. Ceci peut entraîner une volatilité plus élevée et un risque de perte plus important.

**RISQUE DE SOLVABILITÉ DE L'ÉMETTEUR** – Les investisseurs sont exposés au risque de solvabilité de l'émetteur.

# DISCLAIMER

Source : Bloomberg Finance LP - Amundi ETF

Les calculs des flux nets présentés dans ce document sont basés sur les données du marché primaire européen lors de la dernière semaine ouverte. Base de données interne Amundi ETF - chaque ETF de la base de données est attribué par Amundi AM en fonction de son exposition sous-jacente.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Régulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site [www.amundi.com](http://www.amundi.com). Le présent document, de valeur non contractuelle, est un document à caractère commercial et non réglementaire, communiqué à titre purement indicatif par Amundi. Des informations contenues dans ce document peuvent constituer une recommandation à caractère général au sens de l'article 313-28 du Règlement Général de l'AMF. Elles ne constituent en aucun cas une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des parts des Fonds AMUNDI ETF présentés, ni un conseil en investissement, et ne doivent en aucun cas être interprété comme tel. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Amundi AM ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes, de nature financière ou non, des décisions d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base d'une information contenue dans ce document. Il est de la responsabilité de l'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les fonds de la gamme Amundi ETF. Les performances passées ne sauraient être une garantie des performances futures. Veuillez noter que la société de gestion peut dé-notifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page consacrée à la réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com>.

Informations réputées exactes en date du 2 juillet 2026 – données au 30 juin 2026.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion. Amundi ETF désigne le pôle d'Amundi AM en charge des OPCVM indiciels cotés. Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée – SAS au capital de 1 143 615 555 euros – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF.